

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (1<sup>re</sup> partie)  
Tenue 7 novembre 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

E-69-4.1 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT 40.02 CONCERNANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION

Le Comité exécutif autorise les modifications requises par le Bureau du stationnement pour l'application du règlement concernant le stationnement et la circulation, numéro 40.2, conforme au document **2012-A-16/69<sup>e</sup>/425.3** déposé aux archives.

E-69-4.2 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT À EXÉCUTION SUR DEMANDE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION - VENTILATION & CLIMATISATION; VALEUR ESTIMÉE DE 3 750 000 \$ (AVANT TAXES)

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université le contrat à exécution sur demande CFK 0000053, avec l'entrepreneur qui sera déclaré l'adjudicataire, après que ledit contrat aura été visé par la Division des affaires juridiques de l'Université.

E-69-4.3 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT À EXÉCUTION SUR DEMANDE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION = ENTREPRENEUR GÉNÉRAL; VALEUR ESTIMÉE DE 3 300 000 \$ (AVANT TAXES)

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université le contrat à exécution sur demande CFK 0000047, avec l'entrepreneur général **Construction Caruso inc.**, après que ledit contrat aura été visé par la Division des affaires juridiques de l'Université.

E-69-4.4 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT À EXÉCUTION SUR DEMANDE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION - ÉLECTRICITÉ; VALEUR ESTIMÉE DE 4 200 000 \$ (AVANT TAXES)

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université le contrat à exécution sur demande CFK 0000049, avec l'entrepreneur en électricité **Mofax Électrique Ltée** après que ledit contrat aura été visé par la Division des affaires juridiques de l'Université.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (1<sup>re</sup> partie)  
Tenue 7 novembre 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

E-69-4.5 FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION CISCO ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Le Comité exécutif :

- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à effectuer un appel d'offres pour la sélection d'un fournisseur d'équipement et de services spécialisés **Cisco System** pour les besoins de l'Université, selon l'approche expliquée dans cet état de question;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université tous documents nécessaires à une entente contractuelle entre l'Université et le fournisseur sélectionné par le processus d'appel d'offres.

E-69-4.6 VENTE ET LOCATION D'ÉQUIPEMENTS À LA CLINIQUE DE MÉDECINE DENTAIRE

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université le *contrat de vente et de location d'équipements* avec la compagnie **National Leasing**, après que les documents contractuels auront été visés par la Division des affaires juridiques de l'Université.

E-69-4.7 ENTENTE DE PRINCIPE EN VUE DE LA CRÉATION D'UN PÔLE SCIENTIFIQUE SUR LE SITE DE LA GARE DE TRIAGE OUTREMONT

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à négocier pour et au nom de l'Université l'entente de principe apparaissant au document **2012-A-16/69°/433** déposé aux archives, et ce, en vue de la création d'un pôle scientifique sur le site de la gare de triage Outremont.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (1<sup>re</sup> partie)  
Tenue 7 novembre 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

E-69-4.9 CENTRE DE LA BIODIVERSITÉ – SUPPLÉMENT BUDGÉTAIRE

Le Comité exécutif :

- autorise un budget additionnel maximum de **2 200 000 \$** pour couvrir le dépassement et les réclamations décrits au document **2012-A-16/69<sup>e</sup>/437**;
- mandate la direction à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la ville de Montréal, afin de faire rembourser une partie de ladite somme précitée;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et si requis le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université tout changement au contrat de l'entrepreneur général **Décarel**, après entente sur le montant des réclamations.

E-69-4.10 CHAIRE ROGER-DES-GROSEILLERS D'ONCOLOGIE CHIRURGICALE HÉPATO-BILIAIRE ET PANCRÉATIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE

Le Comité exécutif approuve la nomination du Dr **Réal Lapointe**, professeur titulaire au Département de chirurgie et chercheur au CHUM–Saint-Luc, en tant que titulaire de la Chaire Roger-Des-Groseillers d'oncologie chirurgicale hépato-biliaire et pancréatique de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat d'une durée de cinq (5) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2012 et se terminant le 31 mai 2017.

E-69-4.11 CHAIRE RELIGION, CULTURE ET SOCIÉTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE

Le Comité exécutif approuve le renouvellement de la nomination de Mme **Solange Lefebvre**, professeure titulaire à la Faculté de théologie et de sciences des religions, en tant que titulaire de la Chaire religion, culture et société de l'Université de Montréal pour un quatrième mandat de trois (3) ans, débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et se terminant le 30 juin 2015.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (1<sup>re</sup> partie)  
Tenue 7 novembre 2012

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

E-69-4.12 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS

Le Comité exécutif approuve les nominations suivantes :

**Pour le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences :**

- M. **Martin Arguin**, à titre de président, pour un premier mandat à ce siège débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et se terminant le 31 mai 2015.
- M. **Yves Jalbert**, à titre de membre non affilié à l'Université mais provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un deuxième mandat débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et se terminant le 31 mai 2015;

**Pour le Comité d'éthique de la recherche en santé :**

- Mme **Anne-Claude Bernard-Bonnin**, à titre de membre suppléant ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité, pour un deuxième mandat débutant le 1<sup>er</sup> juin 2012 et se terminant le 31 mai 2015;
- Mme **Mira Johri**, à titre de membre suppléant ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité, pour un deuxième mandat débutant le 1<sup>er</sup> juin 2012 et se terminant le 31 mai 2015;
- Mme **Nicole Leduc**, à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité, pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> juin 2012 et se terminant le 31 mai 2015;
- Mme **Marie-Josée Levert**, à titre de membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité, pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> juin 2012 et se terminant le 31 mai 2015;
- Mme **Isabelle Mondou**, à titre de membre suppléant ayant une formation et/ou une expertise en éthique, pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> juin 2012 et se terminant le 31 mai 2015;
- M. **Luc Desnoyers**, à titre de membre non affilié à l'Université mais provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et se terminant le 31 mai 2015.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (1<sup>re</sup> partie)  
Tenue 7 novembre 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

---

E-69-5.1 NOMINATIONS ET RENOUELLEMENTS DE NOMINATIONS DE  
PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux renouvellements et aux nominations des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2012-A-16/69<sup>e</sup>/424 et annexe** déposés aux archives.

E-69-5.2 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux dates mentionnées et au document **2012-A-16/69<sup>e</sup>/429** (série 429 à 429.26) déposé aux archives de l'Université.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (2<sup>e</sup> partie) à  
*huis clos*  
Tenue 7 novembre 2012**

---

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

**AUCUNE RÉOLUTION ADOPTÉE**

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (3<sup>e</sup> partie)  
à huis clos  
Tenue 7 novembre 2012**

---

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

E-69-10 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – RÉMUNÉRATION  
DU RECTEUR ET DES OFFICIERS : AJUSTEMENT SALARIAL  
AU 1<sup>er</sup> JUIN 2012

Le Comité exécutif :

1. fixe l'ajustement salarial annuel du recteur et des officiers admissibles pour l'année financière 2012-2013, conformément au Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal (article 10.30);
2. détermine une progression salariale, selon la matrice proposée par la Direction des ressources humaines, dont la cible est fixée à 3 %;
3. dégage une enveloppe relative à la progression salariale du recteur et des officiers admissibles d'une somme maximale de 330 433 \$ et dont le versement ne sera effectué qu'une fois les évaluations prévues des officiers concernés auront été reçues par le Comité des ressources humaines.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 69<sup>e</sup> séance (4<sup>e</sup> partie)  
Tenue 16 novembre 2012**

---

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 4 décembre 2012

---

E-69-11     ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014

Le Comité exécutif approuve les orientations budgétaires 2013-2014, selon les dispositions apparaissant au document **2011-A-16/69<sup>e</sup>/447** et recommande qu'elles soient soumises au Conseil, à la séance du 10 décembre 2012, pour leur adoption.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot